



ILCEA

Revue de l'Institut des langues et cultures
d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

30 | 2018

**Création culturelle et territoires : de l'histoire au
mythe, du réel à l'utopie**

« Tabee Insulinde... » Colonisation et décolonisation dans l'histoire des Pays-Bas

“Tabee Insulindia...” The Dutch colonial past

Andreas Nijenhuis-Bescher



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/4508>

DOI : 10.4000/ilcea.4508

ISSN : 2101-0609

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-033-4

ISSN : 1639-6073

Référence électronique

Andreas Nijenhuis-Bescher, « « Tabee Insulinde... » Colonisation et décolonisation dans l'histoire des Pays-Bas », *ILCEA* [En ligne], 30 | 2018, mis en ligne le 31 janvier 2018, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/4508> ; DOI : 10.4000/ilcea.4508

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© ILCEA

« Tabee¹ Insulinde... » Colonisation et décolonisation dans l'histoire des Pays-Bas

“*Tabee Insulindia...*” *The Dutch colonial past*

Andreas Nijenhuis-Bescher

« Que les Romains ne se vantent plus d'avoir subjugué l'Afrique, & combattu contre des serpens & des bestes venimeuses, & d'avoir estendu les limites de leur estat jusques au mont Atlas, qu'ils n'oserent passer : les Macedoniens d'avoir passé ces pais sablonneux qui par certains vents, & en certains temps, couvrent les chemins, accablent les armées & semblent mettre des barrieres pour defendre le passage. Je chante bien d'autres merveilles, des entreprises bien plus difficiles, des exploits plus glorieux, & des sources inepuisables de plus grans butins, que n'ont pas fait ces nations susdites, lesquelles au milieu de leur Navigation ont fait naufrage, ou apres leur victoire sont tombez entre des escueils ; qui les ont fait perir. »
(Parival, 1655 : 181-182)

Jean-Nicolas de PARIVAL, *Les Délices de la Hollande*
(1655).

« *Denkend aan Holland
zie ik breede rivieren
traag door oneindig*

laagland gaan. » (Marsman, 1941 : 122)

Hendrik MARSMAN, *Herinnering aan Holland* (1936).

- 1 Dans l'imaginaire actuel, les Pays-Bas sont un petit pays, politiquement neutre jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, abritant une société tolérante, souvent associée au Nord scandinave. Les « larges fleuves, s'écoulant lentement dans un plat pays infini » évoqués en 1936 par le poète Hendrik Marsman (1899-1940) pendant son séjour français, semblent bien symboliser le pays, au point que son poème est devenu emblématique pour l'autoreprésentation du pays. Cet imaginaire introverti et très ancré dans le plat pays est à mille lieues de toute image coloniale.
- 2 Pourtant, le royaume des Pays-Bas et leur ancêtre la république des Provinces-Unies font historiquement partie des principales puissances coloniales européennes. Les Provinces-Unies ont joué un rôle essentiel dans la première colonisation, à l'époque moderne. En effet, dès la fin du XVI^e siècle, au cours de la Révolte (1568-1648) fondatrice du pays, les Néerlandais se sont aventurés sur tous les points du globe alors connus pour rallier les « Indes ». Le commerce, y compris colonial, est le principal fondement de la puissance économique, politique et militaire du pays. Grâce à elle, les Provinces-Unies ont pu se mesurer à l'Espagne, puis à la France de Louis XIV, et devenir un « État qui depuis ce temps la fait [1648] l'Équilibre entre les Puissances de l'Europe et qui est en quelque façon l'arbitre de la paix et de la guerre » (AMA, Hollande 49, 1697 : f^{os} 7-7v).
- 3 Les compagnies de commerce des Indes orientales (*Vereenigde Oost-Indische Compagnie*, VOC, 1602) et des Indes occidentales (*West-Indische Compagnie*, WIC, 1621) ont profondément marqué l'histoire moderne du pays. Le drapeau tricolore néerlandais a flotté de Deshima au Japon, unique point de contact entre les Européens et les Japonais pendant deux siècles (1641-1853), jusqu'à l'actuelle ville de New York, fondée comme Nouvelle Amsterdam en 1624, en passant par *Kaapstad* (Le Cap) en Afrique australe.
- 4 Après les remous de l'époque napoléonienne, recomposant la géopolitique européenne, le royaume des Pays-Bas prend le relais de la république des Provinces-Unies. Les compagnies de commerce VOC et WIC ayant fait faillite durant cette période charnière, les possessions coloniales incombent à l'État. Les Pays-Bas ont transformé cet héritage au cours de la seconde colonisation du XIX^e siècle, c'est-à-dire une colonisation territoriale fondée sur la supériorité militaire européenne induite par la révolution industrielle. Le domaine colonial néerlandais atteint son extension maximale au début du XX^e siècle, notamment par la conquête progressive de l'intégralité de l'Insulinde, l'Indonésie actuelle.
- 5 Or, dans l'imaginaire collectif néerlandais, les traces de ce long passé subsistent certes, mais d'une manière quasi inconsciente. Paradoxalement, le fait colonial paraît consubstantiel aux anciens Pays-Bas, et néanmoins quasi inexistant à l'heure actuelle, seulement quelques décennies après une décolonisation s'échelonnant de 1949 à 1975. Comment les Pays-Bas sont-ils passés d'un empire colonial pluriséculaire à une quasi-amnésie sur le sujet ?
- 6 Pour explorer cette problématique, ce texte propose un bref examen de l'histoire coloniale néerlandaise, de la phase de décolonisation, dont notamment celle de l'Indonésie, et des « séquelles » de ces quatre siècles d'histoire dans la mémoire collective actuelle.

La création simultanée des Provinces-Unies et de son empire colonial

- 7 Les bases de l'important domaine colonial des Provinces-Unies en Asie, en Amérique et dans une moindre mesure en Afrique, ont été en grande partie jetées au Siècle d'or. Les Antilles néerlandaises sont le dernier vestige de ces possessions mondiales au sein du royaume des Pays-Bas actuel. L'avènement de la république des Provinces-Unies comme acteur de la première colonisation, un siècle après les Ibériques, est étroitement lié au contexte conflictuel de la Révolte.
- 8 Les Pays-Bas bénéficient dès le début du XVI^e siècle des contacts avec l'Asie et le Nouveau Monde, grâce à l'intégration dans le système ibérique. Or, leur fonction privilégiée d'entrepôt du commerce colonial est perturbée par la Révolte, puisque la République est frappée d'un embargo dès la fin du XVI^e siècle. Le double intérêt d'établir des liens commerciaux directs avec l'Asie et de nuire économiquement à l'ennemi ibérique motive les voyages d'exploration néerlandais, entrepris dans toutes les directions. Si les expéditions vers le nord entreprises par Barentsz (1594, 1596, 1597) et vers l'ouest par Hudson (1609) ne permettent pas de découvrir un passage alternatif vers l'Asie, le contournement de l'Afrique par De Houtman (1595-1597) ouvre la voie vers les Indes orientales. Dès lors, les appétits s'aiguisent et les voyages se multiplient.

Les Indes orientales

- 9 Une caractéristique fondamentale de cette première colonisation est le rôle central des compagnies commerciales structurées à l'instigation des États Généraux. Afin de mutualiser les investissements, importants, et de réunir un capital de départ conséquent sans grever le budget de la République, le grand pensionnaire Van Oldenbarnevelt préside à la création d'une première compagnie à charte dès le début du XVII^e siècle.
- 10 La Compagnie des Indes orientales (VOC, *Vereenigde Oost-Indische Compagnie*) est fondée en 1602. Elle regroupe les initiatives dispersées entreprises dès la fin du XVI^e siècle. De structure décentralisée, tout comme la République, elle réunit un capital privé de 6,43 millions de florins. Ce montant, digne du budget d'un État, permet de mener une politique ambitieuse. Ainsi dotée, cette première société anonyme à actions de l'ère moderne se lance dans l'aventure asiatique. Pourvue de droits régaliens dans sa zone d'octroi, située entre le cap de Bonne Espérance et le détroit de Magellan (Charte VOC, 1602, art. XXXV), la Compagnie prolonge l'action de l'État dans la guerre maritime et économique avec des financements privés.
- 11 Confrontée aux puissants Ibériques, installés en Asie depuis un siècle, la VOC s'attache à fonder des factoreries stratégiques permettant de rallier les points névralgiques du commerce asiatique. Elle s'établit notamment dès 1605 à Amboine (Ambon) aux Moluques, épicerie du commerce des épices (clous de girofle, notamment). Un palier considérable est franchi en 1619 avec l'établissement du port de Batavia (Java). Disposant désormais d'une base maritime idéalement située, la VOC fait de l'Insulinde sa « plaque tournante ». À partir de 1639, la VOC s'établit également à Ceylan, afin de développer le commerce de la cannelle et avoir un meilleur accès à l'Inde et aux comptoirs des côtes de Malabar et Coromandel (poivre, textile). Dans ces régions, la Compagnie acquiert

progressivement une assise territoriale, poursuivant activement l'établissement de monopoles sur les productions coloniales.

- 12 Un considérable réseau de factoreries, s'étendant de la péninsule Arabique et la Perse jusqu'au Japon (Deshima, 1641-1859), permet à la fois de se fournir en produits locaux (café, porcelaine, soie, textile, mais également des métaux) et d'exercer un important commerce intra asiatique. Celui-ci mobilise une flotte conséquente de navires stationnés en Asie, et dégage des bénéfices permettant, en complément des fonds apportés depuis la République, d'acquérir les produits à destination de l'Europe. En effet, le commerce asiatique est consommateur de numéraire, la VOC exportant de grandes quantités de métaux précieux vers les Indes orientales. Des points d'étape, dont la colonie du Cap (1652) est la principale, permettent de sécuriser la route des Indes.
- 13 La finalité principalement stratégique et commerciale de la Compagnie, et la confrontation à des États locaux bien structurés et densément peuplés expliquent la nature de la présence néerlandaise en Asie. Il ne s'agit aux XVII^e et XVIII^e siècles ni d'une présence territoriale systématique, ni de colonies de peuplement. Le nombre d'Européens présents en Asie demeure faible jusqu'au XIX^e siècle.
- 14 Après la recomposition intervenue lors de l'époque napoléonienne, les comptoirs d'Insulinde fournissent le point de départ de la colonisation territoriale de l'Indonésie du XIX^e siècle, dont la guerre d'Acéh (1873-1903) est le point culminant.

Les Indes occidentales et l'Afrique

- 15 S'inspirant du modèle de la VOC, la Compagnie des Indes occidentales (WIC, *West-Indische Compagnie*) est fondée en 1621, à l'expiration de la Trêve de douze ans (1609-1621). D'une structuration décentralisée semblable en « Chambres », la WIC bénéficie d'une zone d'exclusivité « touchant dans l'est le Cap de Bonne Espérance, et dans l'ouest l'extrémité orientale de la Nouvelle Guinée » (Charte WIC de 1621, art. I).
- 16 Face à la solide emprise territoriale des Espagnols et des Portugais, alors rassemblés par une union personnelle (1580-1640), la WIC poursuit un double objectif. Il s'agit de nuire aux intérêts ibériques, notamment par la course, et d'attirer à soi le commerce américain. La tentative, d'abord prometteuse, d'une confrontation directe par la conquête d'une partie lucrative du Brésil (Pernambouc, centre des plantations sucrières), échoue au milieu du XVII^e siècle. Le Brésil néerlandais s'avère une colonie éphémère (1630-1654).
- 17 De même, la création d'une nouvelle Néerlande (1624-1667) et l'annexion de la Nouvelle-Suède (1655-1667) en Amérique du Nord ne sont guère durables. La colonisation territoriale le long des rivières du Nord (*Noordrivier*, l'actuel Hudson) et du Sud (*Zuidrivier*, Delaware) est difficile à défendre avec les seuls moyens de la Compagnie dans le contexte des guerres maritimes endémiques avec l'Angleterre (1652-1654, 1665-1667, 1672-1674).
- 18 En revanche, l'installation aux Antilles (dès 1634), et en Guyane néerlandaise (Suriname, 1667-1975) est durable. Après la paix de Westphalie (1648), mettant un terme à l'activité de course, ces possessions accueillent des plantations (sucre, puis café, cacao et coton, cultivés avec une main-d'œuvre esclave nombreuse), et servent de points d'appui au commerce triangulaire atlantique.
- 19 Les nombreuses factoreries africaines de la WIC « du tropique du Cancer jusqu'au Cap de Bonne Espérance » (Charte WIC, 1621, art. I) sont établies dans cette perspective. De l'or,

de l'ivoire et, au total, près de 500 000 des esclaves, sont achetés en Afrique contre des produits manufacturés (armes, textiles), acheminés depuis l'Europe.

- 20 D'Arguin, au large de la Mauritanie (1633), à Benguela (Angola, 1614), les Néerlandais réussissent à s'installer durablement en Afrique, notamment au détriment des Portugais. L'abolition progressive de l'esclavage au XIX^e siècle et le changement de la route maritime vers l'Asie suite à l'ouverture du canal de Suez (1869) ôtent l'importance stratégique des possessions africaines, héritées par l'État néerlandais à la disparition de la WIC (1792). Les derniers comptoirs africains, sur la côte de l'Or, sont cédés dans les années 1870, mettant un terme à deux siècles et demi de présence coloniale néerlandaise en Afrique.
- 21 Ainsi, le premier domaine colonial des Provinces-Unies a été constitué par des compagnies privées à charte, dans un contexte de guerre maritime et économique. L'antagonisme avec l'Espagne est suivi tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles d'une concurrence accrue avec les anciens alliés de la République, l'Angleterre d'abord, la France ensuite. La constitution des territoires reflète l'origine conflictuelle de ce domaine colonial. Des échanges et cessions sont intervenus en fonction des succès et des revers des compagnies et de la République dont elles recevaient les droits régaliens.
- 22 Tout comme la république confédérale des Provinces-Unies elle-même, ce premier empire colonial néerlandais a été chamboulé à l'époque révolutionnaire, charnière temporelle importante. La Grande-Bretagne se saisit d'une part substantielle des possessions à l'occasion des guerres napoléoniennes. Les compagnies faisant faillite dans ce contexte, la monarchie des Pays-Bas, État unitaire reconnu au congrès de Vienne (1815), hérite des biens, ouvrant une nouvelle page dans l'histoire coloniale néerlandaise, dont la mémoire collective ne conserve qu'un souvenir parcellaire.

Une « *splendid isolation* » batave

- 23 Le XIX^e siècle est marqué par une recomposition territoriale des colonies néerlandaises et, à partir de 1830 environ, d'un changement de paradigme. Le domaine colonial, passé sous tutelle française pendant la période révolutionnaire, est amputé d'un nombre de territoires, annexés par les Britanniques au cours des guerres dites « françaises » dans l'historiographie néerlandaise. Ainsi, la présence en Inde et à Ceylan (où la VOC s'était implantée dès 1658) est perdue au profit des Anglais, et les possessions asiatiques sont recentrées sur l'Insulinde.
- 24 À l'issue du congrès de Vienne, le nouveau royaume des Pays-Bas entend perpétuer le rôle politique européen joué par les Provinces-Unies. Le pays a notamment vocation à « border » solidement la frontière septentrionale française. À cette fin, les puissances européennes adjoignent les anciens Pays-Bas autrichiens au nouveau royaume des Pays-Bas. La création étatique éphémère de Charles Quint (1500-1559), réunissant l'ensemble des dix-sept anciens Pays-Bas, est ressuscitée de cette manière, après deux siècles et demi de séparation.
- 25 Le roi Guillaume I^{er} (1772-1843, roi des Pays-Bas et Grand-Duc du Luxembourg dès 1815) entend assumer cette mission géopolitique en unissant la nouvelle métropole et ses colonies dans un système économique intégré. Le Sud, industrialisé précocement, est complémentaire de la riche tradition marchande du Nord ; les colonies font office de source de matières premières et, dans une moindre mesure, de marché pour les produits manufacturés.

- 26 Le XIX^e siècle correspond également à l'avènement de la puissance industrielle européenne, conférant une patente supérieure militaire aux colonisateurs. L'équilibre des forces s'en trouve modifié, au moment même où le domaine colonial change de nature, devenant une politique étatique. La colonisation devient par conséquent territoriale et dotée de moyens techniques et étatiques supérieurs.

La colonisation territoriale et son peuplement

- 27 La croissance démographique européenne, conjuguée à l'amélioration des communications, crée les conditions d'une colonisation de peuplement. En effet, au milieu du siècle les navires à vapeur, puis, surtout, l'ouverture du canal de Suez, réduisent drastiquement le temps de navigation entre les Pays-Bas et sa principale colonie, l'Indonésie. Les progrès de la médecine rendent, en outre, le séjour tropical moins dangereux.
- 28 Les colonies américaines du Suriname, des Caraïbes et des Antilles, ont une structuration coloniale relativement simple. Les îles, de petite taille, ont été peuplées par les colons dès le XVII^e siècle. Dans le territoire amazonien, la population se concentre essentiellement dans la bande littorale. Avec des populations indigènes non existantes ou peu nombreuses, ces colonies sont des colonies de peuplement de longue date. Dès le XVII^e siècle, la population des colonies est très majoritairement noire. En effet, le système de plantations déployé par la Compagnie repose sur la main-d'œuvre esclave. Dès 1759, Voltaire persifle ce système, personnifié par « Monsieur Vanderdur le fameux négociant », esclavagiste cruel et marchand escroc au nom évocateur... (M. Le Docteur Ralph [Voltaire], 1759 : 166).
- 29 Malgré les efforts de Wolter van Hoëvell (1812-1879), l'esclavage n'est aboli dans les colonies néerlandaises qu'en 1860, avec une prise d'effet en 1863 pour les possessions américaines ; toutefois sur la côte de l'Or africaine, celui-ci ne prend fin qu'en 1872, au moment de la cession des comptoirs d'Elmina aux Britanniques. La fin de l'esclavage induit le recours à une main d'œuvre asiatique. Des ouvriers contractuels indonésiens et indiens sont amenés en grand nombre au Suriname pour remplacer les Noirs dans les plantations.
- 30 Dans les territoires américains, l'organisation héritée de la WIC est ainsi perpétuée par le royaume des Pays-Bas. Il s'y déploie une société coloniale façonnée par les activités économiques et l'apport d'une population européenne, africaine et asiatique. En revanche, la colonisation territoriale de l'Insulinde est d'une tout autre nature. Le territoire est immense, morcelé et peuplé par des sociétés politiquement organisées. En termes de population, l'Indonésie néerlandaise se caractérise avant tout par la taille de la population locale. La seule île de Java compte environ quatre millions d'habitants au XVII^e siècle, à une époque où les Provinces-Unies elles-mêmes n'en comptent qu'à peine deux. Le peuplement européen prend son envol à la fin du XIX^e siècle, notamment grâce à l'amélioration des communications et à la croissance démographique de la métropole. Toutefois, la part de la population européenne demeure dérisoire. L'on estime à environ 75 000 le nombre d'Européens présents en Indonésie en 1900, dans une population d'approximativement trente millions d'âmes.
- 31 Pendant plus de trois siècles, la population européenne est à la fois très réduite et, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, essentiellement masculine. La nature essentiellement masculine de

cette population surtout composée de soldats et de marins, souvent d'origine allemande ou scandinave, favorise l'apparition d'un métissage caractéristique de la société coloniale, hiérarchisée en fonction de la proximité avec les Européens. Des unions avec des femmes locales naît un important groupe de métis, et la société se divise ainsi en plusieurs groupes hiérarchisés : les Européens (*Totoks*), les métis (*Indo's*) et la population indigène.

L'exploitation économique

- 32 Des États concurrents se partagent le vaste archipel sans unité politique ou linguistique, comptant plus de 17 000 îles, donnant sur les océans Indien et Pacifique. L'unification se fait progressivement par la VOC, puis par l'État néerlandais, dans le cadre d'un système économique.
- 33 Au XIX^e siècle, une accélération intervient dans le processus d'exploitation coloniale : à partir des années 1830, au lendemain de la guerre de Java (1825-1830) renforçant l'emprise sur l'île, le gouverneur général Johannes van den Bosch (1780-1844) instaure un système de cultures obligatoires (*Cultuurstelsel*), avec un système de corvées. Un cinquième des terres privées indonésiennes est utilisé pour des productions assignées par l'État, par l'intermédiaire de la Compagnie de commerce (*Nederlandsche Handel-Maatshappij*, NHM) fondée en 1824, et un cinquième du temps de travail des Indonésiens est affecté à ces plantations. Ce système productiviste a essentiellement cours à Java, île principale sur le plan démographique. Le système repose sur un solide contrôle étatique, réduisant la population à une forme de servage, et dégage des bénéfices au profit de la métropole.
- 34 L'œuvre phare de la littérature néerlandaise du XIX^e siècle, *Max Havelaar*, dénonce les excès de l'administration coloniale et l'état de soumission auquel les locaux sont réduits. Écrit sous le pseudonyme Multatuli par Eduard Douwes Dekker (1820-1887), le roman paraît en 1860. Dekker était lui-même en poste sur l'île de Sumatra, puis sur Ambon comme assistant-résident (adjoint du gouverneur), entre 1839 et 1856. Il démissionne lorsque le résident, c'est-à-dire le gouverneur, ne donne pas suite à sa dénonciation des abus commis par les chefs locaux.
- 35 Ce livre fondateur rencontre un succès immédiat, provoquant des réactions variant d'un rejet catégorique à une admiration franche. Il est à noter que Multatuli ne rejette pas la colonisation en soi, mais souhaite en dénoncer les abus. Son cri n'est guère entendu aux Pays-Bas, où la fierté coloniale et les intérêts économiques l'emportent sur les critiques de ce système. L'auteur en conçoit une grande amertume et mène, une fois rentré aux Pays-Bas, une existence retirée et impécunieuse.

La neutralité en autarcie

- 36 La société coloniale, et surtout le fonctionnement économique en synergie avec la métropole, structure l'imaginaire néerlandais au XIX^e siècle. Ceci est particulièrement le cas après 1830. En effet, lorsque la fièvre insurrectionnelle parcourt l'Europe cette année-là, la partie méridionale du royaume des Pays-Bas s'embrase. Dès le mois d'août 1830, un mouvement autonomiste, puis indépendantiste, se manifeste. En effet, l'union avec la « Hollande » protestante est par certains aspects (linguistiques, religieux, politiques et financiers) vécue comme une domination du Sud essentiellement francophone et

catholique par le Nord néerlandophone et calviniste. De son foyer originel bruxellois, la revendication se propage sur l'ensemble du territoire des anciens Pays-Bas méridionaux.

- 37 Avant la fin de l'année, les révolutionnaires sécessionnistes déclarent l'indépendance (4 octobre 1830) et, puisant dans l'histoire antique, choisissent le nom de Belgique pour le nouveau pays. La campagne néerlandaise de reconquête d'août 1831 (*Tiendaagse veldtocht*) échoue, grâce à l'intervention française, et les puissances européennes finissent par reconnaître et garantir l'indépendance belge à la conférence de Londres. Les Pays-Bas n'acceptent la sécession de la Belgique qu'en 1839, lorsqu'un traité bilatéral solde les différends et fixe définitivement les frontières.
- 38 Voyant le destin européen des Pays-Bas s'échapper, Guillaume I^{er} abdique en 1840. Sous son successeur, Guillaume II (1792-1849), le royaume des Pays-Bas, amputé de la Belgique et dépouillé de sa vocation de puissance européenne, embrasse une politique de neutralité. Un rôle accru est dévolu aux colonies dans ce contexte de « *splendid isolation* » batave. La métropole et les colonies, et surtout l'Indonésie, constituent un ensemble fonctionnant dans une forme d'autarcie.
- 39 Le dessein colonial se traduit à cette époque par plusieurs guerres. La plus importante est celle visant à soumettre le sultanat d'Acéh (*Atjeh*), dont le territoire commande le détroit de Malacca. La modification de la route maritime avec l'ouverture du canal de Suez, abandonnant le contournement de l'Afrique, conduit à l'abandon des colonies africaines et confère au détroit de Malacca une importance stratégique nouvelle. La guerre d'Acéh (1873-1903) s'inscrit dans ce contexte et est emblématique de la dimension territoriale de la colonisation contemporaine. Arthur Rimbaud (1854-1891) s'engage à cette époque dans les troupes coloniales néerlandaises (*Koninklijk Nederlandsch-Indisch Leger*, KNIL, fondée en 1830), mais déserte dès son arrivée à Batavia en août 1876. Sa désertion lui épargne peut-être l'éventualité uchronique d'une mort au combat ou de maladie au service du roi des Pays-Bas dans ce conflit sanglant !

« Tabee ! » Amnésie, inconscience et souvenir historique

- 40 Pendant un siècle, la grandeur néerlandaise repose, en l'absence d'un rôle européen prépondérant, sur les possessions coloniales. La neutralité politique néerlandaise en Europe perdure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Malgré les critiques, comme celles formulées par Multatuli, l'imaginaire colonial d'une lumière occidentale civilisatrice éclairant les domaines coloniaux a cours à cette époque.
- 41 Comme pour les autres puissances coloniales européennes, la Seconde Guerre mondiale constitue une césure radicale. Malgré sa politique de neutralité de longue date, la métropole est envahie par l'Allemagne dès le 10 mai 1940. Les colonies forment au début de la guerre un territoire perpétuant l'indépendance néerlandaise. Le gouvernement, en exil à Londres, s'appuie sur son domaine colonial pour continuer la lutte pendant l'occupation des Pays-Bas.
- 42 Dans le contexte belliqueux, le système en vase clos de la métropole et des colonies cesse de fonctionner. Peu après l'attaque de Pearl Harbor (7 décembre 1941) et la déclaration de guerre néerlandaise au Japon du lendemain, en vertu de sa solidarité avec les Alliés, l'Indonésie est attaquée. Dès le 17 décembre, des troupes nipponnes débarquent sur l'île de Bornéo, principale île du nord de l'archipel indonésien.

- 43 La bataille navale de la mer de Java (27 février 1942), où une escadre alliée sous commandement néerlandais tente, en vain, de s'opposer à la marine impériale, scelle le destin de l'Indonésie. Le contre-amiral Karel Doorman (1889-1942) symbolise cette lutte désespérée. Son ordre, certes apocryphe, « j'attaque, suivez-moi ! » (*ik val aan, volg mij!*), devient emblématique pour l'abnégation des marins néerlandais dans l'adversité. La reddition des troupes coloniales intervient le 9 mars 1942 et dans le courant du mois l'armée japonaise prend ses quartiers dans toute l'Indonésie, réduisant les dernières poches de résistance.
- 44 La politique japonaise à l'égard des Européens et des métis est d'ordre ethnique, et renverse subitement la hiérarchie coloniale. Les prisonniers de guerre, les cadres politiques et des auxiliaires néerlandais-indonésiens sont internés dans des camps. Le mauvais traitement subi et les travaux forcés, notamment sur des chemins de fer, établissent les camps japonais (*Jappenkampen*) comme lieux de mémoire pour la postérité. La manière d'inverser les rôles entre Asiatiques et Européens démantèle la structure politique et sociale de la colonie.

La guerre coloniale (1945-1949)

- 45 L'Indonésie occupée demeure relativement à l'écart des combats dans le Pacifique, et l'armée japonaise y capitule, intacte, le 15 août 1945. Comme dans des cas similaires, par exemple en Indochine française, l'occupation japonaise constitue un tournant décisif dans l'histoire coloniale. L'affaiblissement du pouvoir européen offre une opportunité, rapidement saisie par les indépendantistes indonésiens menés par Soekarno (1901-1970), fondateur du Parti nationaliste (*Partai Nasional Indonesia*, 1927). L'indépendance de l'Indonésie est proclamée dès le 17 août, seulement deux jours après la capitulation japonaise.
- 46 En l'absence d'une invasion alliée, l'intégralité du territoire de l'archipel est encore sous autorité japonaise à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Pays-Bas sont confrontés à un triple problème. La métropole, exsangue après l'occupation allemande, dépend de troupes alliées (essentiellement anglaises et australiennes) pour restaurer sa souveraineté ; celle-ci est contestée par une jeune République indonésienne ayant pu se structurer dans cette période de transition ; enfin, les cadres politiques et militaires (indo-)néerlandais ont été internés par les Japonais, dans des conditions provoquant d'importantes pertes, désarticulant le gouvernement colonial.
- 47 Le rétablissement de l'autorité néerlandaise prend l'allure d'une guerre coloniale désignée par le nom euphémique d'« actions de police » (*politioele acties*). Le conflit dure jusqu'en 1949, et aboutit à l'indépendance de l'Indonésie, concédée officiellement le 27 décembre 1949. La bataille est également, voire essentiellement, politique. Si militairement les Pays-Bas remportent la guerre coloniale, elle se termine cependant en faveur des indépendantistes indonésiens. Le parallèle avec les « événements » français en Algérie (1954-1962) vient à l'esprit.
- 48 De guerre lasse, et sous la pression diplomatique internationale, les Pays-Bas liquident en l'espace de moins d'une décennie les trois siècles et demi de présence coloniale. En marge des anciennes possessions indonésiennes, les Pays-Bas conservent la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La tutelle néerlandaise sur ce territoire perdure jusqu'en 1962 ; un court conflit avec l'Indonésie clôt l'époque coloniale asiatique.

- 49 Pour les Pays-Bas, le choc de la Seconde Guerre mondiale et de la décolonisation subséquente est double. Le conflit met un terme à un siècle de neutralité et d'un repli centré sur un domaine colonial se mesurant à l'échelle mondiale. Les Pays-Bas doivent se réinventer un destin politique européen ; la création du Benelux (préfiguré dès la guerre, institué en 1948) et la participation à la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (traité de Paris, 1951) réinvestissent le pays dans le contexte européen. En outre, l'indépendance de l'Indonésie, malgré une supériorité militaire, signifie la fin d'une époque coloniale embrassant plus de trois siècles d'histoire.

L'amnésie sélective et les populations rapatriées

- 50 Dans la « concurrence mémorielle » de l'immédiat après-guerre, le traumatisme lié à l'occupation allemande l'emporte sur la guerre au lointain. Seulement quelques décennies après les guerres, le passé colonial semble parfois oublié. La présence aux Pays-Bas de « rapatriés » néerlandais ou indo-néerlandais, et leurs descendants, perpétue néanmoins la mémoire indonésienne. Une partie d'entre eux rentre dès la reconnaissance de l'indépendance en 1949. Cependant, la majorité des Indo-Néerlandais n'avait jamais connu la métropole. Leur intégration dans une métropole aux antipodes de l'Insulinde s'avère difficile. Un second groupe arrive dans les années 1950, notamment après les nationalisations d'entreprises détenues par des Européens (1958). Ils « rentrent » par conséquent dans un pays qui leur est partiellement inconnu. Les « regretteurs » (*spijtoptanten*), c'est-à-dire les Européens initialement restés en Indonésie au moment de l'indépendance avant de se raviser, sont globalement accueillis dans l'indifférence, voire avec hostilité. La Haye est un centre où beaucoup d'entre eux se fixent. Le roman partiellement autobiographique *Indische duinen* d'Adriaan van Dis, paru en 1994, relate brillamment les difficultés d'adaptation d'un Indo-Néerlandais et sa famille dans les années 1950.
- 51 Dans cette population, les rapports avec le Japon restent parfois délicats. Ainsi, la visite de l'empereur Hirohito (1901-1989) aux Pays-Bas en 1971 a été polémique. Empereur pendant la guerre, Hirohito a été jugé responsable des horreurs subies dans les *Jappenkampen* et de la perte de l'Indonésie. Cette indignation est cependant restée principalement circonscrite aux milieux des (Indo-)Néerlandais, numériquement faibles.
- 52 Toutefois, le lien étroit entre la Seconde Guerre mondiale, l'occupation japonaise et la décolonisation, assimile parfois les indépendantistes indonésiens aux collaborateurs. Ainsi, le cas atypique de Poncke Princen (1925-2002) a polarisé les esprits. Cet ancien résistant néerlandais est enrôlé dans les troupes coloniales et prend part aux « actions de police ». Or, en 1948 il déserte et rejoint les indépendantistes, en réaction aux exactions des troupes néerlandaises. Son autobiographie, *Une question de choix (Een kwestie van kiezen)* parue en 1995 rouvre la polémique. En 1994, près d'un demi-siècle après les faits, l'ambassade néerlandaise en Indonésie lui refuse un visa pour les Pays-Bas qu'il souhaite visiter pour des raisons personnelles. Le ministre des Affaires étrangères néerlandais de l'époque intervient personnellement et conditionne l'obtention du visa à une discrétion pendant le séjour. Au-delà de son cas personnel, Princen incarne la question de la légitimité de la guerre coloniale, de ses violences et des exactions, longtemps désignées de manière elliptique par le terme « excès » (*excessen*).
- 53 La métropole continue de jouer un rôle pour certains groupes issus de l'ancien empire colonial. C'est le cas pour de certains habitants des Moluques, ou Ambon. Ces îles faisaient

partie des toutes premières possessions coloniales, et l'armée coloniale (KNIL) comptait de nombreuses troupes originaires de cet archipel. Lorsque l'Indonésie devient, dès 1950, un État unitaire, faisant fi de la structure confédérale prévue par le protocole d'indépendance de la conférence de La Haye (1949), des anciens membres de la KNIL tentent de faire sécession en déclarant l'indépendance de la république des Moluques.

- 54 L'échec de cette tentative, immédiatement réprimée par l'armée indonésienne, provoque le « rapatriement » en 1951 d'environ 4 000 de ces troupes et leurs familles (soit environ 12 500 personnes). Aux Pays-Bas, métropole inconnue au plus grand nombre d'entre eux, ils sont souvent logés dans les anciens camps datant de la Seconde Guerre mondiale, dont notamment Westerbork ou Vught, dans des conditions précaires. Cette solution provisoire dure, pour certains, pendant des décennies. Cette situation est, sans doute, emblématique pour l'incapacité de la société néerlandaise à intégrer cette population issue de son histoire coloniale. Les derniers Ambonnais ne quittent le camp de Vught qu'en 1992 !
- 55 Le gouvernement en exil de l'éphémère république des Moluques, relayé par des Ambonnais de deuxième génération, continue de réclamer la restitution de leur pays. Cette lutte politique connaît des accès de violence, comme un incendie volontaire de l'ambassade indonésienne à La Haye en 1966 ; celle-ci est même occupée en 1970. Un point culminant est atteint dans les années 1970. En 1975, 1977 et 1978 quatre prises d'otage sont perpétrées. Deux trains, une école et une mairie sont le théâtre des revendications à main armée. La prise d'otage de mai-juin 1977 dure quinze jours et occasionne huit morts, dont six des neuf preneurs d'otage d'origine ambonnaise. En 2017, les conditions de leur mort font l'objet d'une polémique, avec la publication d'une prise de son effectuée pendant l'assaut donné par les marinières néerlandais. À l'issue de ces événements dramatiques, les revendications politiques perdurent, mais sous une forme pacifique.
- 56 Si l'histoire coloniale est particulièrement riche et mouvementée, la société néerlandaise actuelle semble frappée d'une amnésie à son sujet. La création de l'empire colonial, par essence commerciale et stratégique, est concomitante à la création du pays lui-même au XVII^e siècle.
- 57 Dévolu à l'État au cours de la période napoléonienne, l'empire colonial entre dans une nouvelle phase au XIX^e siècle. Le paradigme de la colonisation territoriale cadre avec la période de neutralité politique de la métropole. Du milieu du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, les Pays-Bas se conçoivent en symbiose avec les possessions coloniales, dont l'Insulinde est la principale.
- 58 La Seconde Guerre mondiale constitue une césure importante. Mettant subitement fin à la neutralité, elle débouche également sur la séquence de décolonisation. Malgré une guerre coloniale, désignée par le terme euphémique d'« action de police », la liquidation du passé colonial s'avère rapide. Cependant, si la décolonisation a été brève et violente, la société néerlandaise n'est pas frappée par un traumatisme collectif. Le choc subi par la métropole durant la guerre, avec ses destructions et les pertes humaines importantes, « escamote » la souffrance d'une population, lointaine et numériquement inférieure, de colons néerlandais.
- 59 Au projet de l'ensemble métropole-colonie se substitue dès les années 1950 le projet collectif européen. Le souvenir de la colonisation s'estompe graduellement, malgré une réminiscence en partie entretenue par les populations coloniales rapatriées. À la faveur de la disparition de la mémoire directe des événements, l'historiographie récente se

penche sur le sujet avec un regard neuf. La question de la légitimité de l'entreprise coloniale se pose dans ce contexte.

- 60 Le sort de la statue de Jan Pieterszoon Coen (1587-1629), gouverneur de la VOC et fondateur de Batavia, est emblématique. Érigée en 1893 à l'apogée du colonialisme néerlandais sur la place de marché de Hoorn, son lieu de naissance et siège de l'une des « chambres » de la VOC, sa statue tombe de son piédestal en 2011, touchée par une grue lors de travaux. À l'occasion de la réinstallation de la statue, un texte explicatif est ajouté au piédestal afin d'indiquer le rôle de Coen dans la soumission de l'Indonésie, et notamment dans l'expédition punitive des îles Banda, dans les Moluques, menée par Coen en 1621, occasionnant des milliers de victimes parmi la population locale. L'heure est à la redécouverte et à la réévaluation du passé colonial.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (AMA), Mémoires et documents, Hollande 49 (1697), *État du commerce des Hollandois dans toutes les parties du monde*, 1697.

ARCHIVES NATIONALES DES PAYS-BAS, La Haye (*Nationaal Archief*), fonds de l'ancienne Compagnie des Indes occidentales (*Oude West-Indische Compagnie*, OWIC), cote 1.05.01.01, numéro d'inventaire 13, fol. 1-13.

DIS Adriaan VAN (1994), *Indische Duinen*, Groningue : Wolters Noordhoff.

EMMER Pieter (2005), *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*, Paris : Karthala.

FRIJHOFF Willem & SECRÉTAN Catherine (dir.) (à paraître, 2018), *Dictionnaire des Pays-Bas au Siècle d'or. Les Provinces-Unies, de l'Union d'Utrecht à la Paix d'Utrecht (1579-1713)*, Paris : CNRS Éditions.

ISRAËL Jonathan (1989), *Dutch Primacy in World Trade, 1585-1740*, Oxford : Clarendon Press.

MARSMAN Hendrik (1941), *Verzamelde gedichten*, Amsterdam : Querido.

M. LE DOCTEUR RALPH [VOLTAIRE] (1759), *Candide ou l'Optimisme*, Genève : Gabriel Cramer.

MULTATULI [Eduard Douwes Dekker] (1860), *Max Havelaar, of De koffij-veilingen der Nederlandsche Handel-Maatschappij*, Amsterdam : De Ruyter.

PARIVAL Jean-Nicolas DE (1655), *Les Délices de la Hollande, Œuvre Panegirique. Avec un traité du Gouvernement, et un abrégé de ce qui s'est passé de plus mémorable*, Leyde : Abraham Geervliet.

PRINCEN Poncke [Jan] (1995), *Een kwestie van kiezen. Zijn levensverhaal opgetekend door Joyce van Fenema*, La Haye : BZZTTÔH.

ROULET Éric (dir.) (2017), *Les premières compagnies dans l'Atlantique*, tome I, « Structures et fonctionnement », Aix-la-Chapelle : Shaker Verlag.

ANNEXES

Illustration. – *Modello* du tympan de la façade postérieure de l'hôtel de ville d'Amsterdam.

Atelier d'Artus Quellinus (1609-1668), vers 1655. Terre cuite, 0,9 x 4,15 m. Avec l'aimable autorisation du Rijksmuseum, Amsterdam (BK-AM-51-3).



L'allégorie d'Amsterdam reçoit, bras protecteurs ouverts, les tributs et les richesses des quatre continents. L'Afrique (avec éléphant et lion) et l'Europe (avec la corne d'abondance) convergent depuis la gauche, l'Asie (avec chameau et myrrhe) et l'Amérique (symbolisée par des Indiens ornés de plumes) apportent des richesses depuis la partie droite du tympan.

NOTES

1. « Adieu » en malaisien, mot entré dans l'idiome néerlandais.

RÉSUMÉS

L'histoire coloniale des Pays-Bas est particulièrement riche et complexe. Cependant, la société néerlandaise actuelle semble avoir presque oublié son passé colonial.

Le premier empire colonial date de l'époque de la Révolte (1568-1648). L'objectif en est double, à la fois commercial et stratégique. Il s'agit d'entamer la puissance ibérique en la frappant sur tous les points du globe, en Asie, en Afrique, et en Amérique. Ainsi, la fondation de la République néerlandaise et son empire colonial se confondent.

Si les premières possessions au-delà des mers appartiennent aux compagnies de commerce privées (la VOC pour l'Asie et l'Afrique australe, la WIC pour l'Afrique occidentale et l'Amérique), l'État hérite de l'empire colonial après l'époque française et les guerres napoléoniennes. Le royaume des Pays-Bas, créé en 1815 et correspondant approximativement au Benelux actuel, c'est-à-dire à une nouvelle incarnation des Pays-Bas de Charles Quint, échoue rapidement. La sécession de la Belgique en 1830 amène les Pays-Bas à adopter une politique de neutralité en Europe. Le pays se concentre désormais sur son empire colonial, et notamment sur l'Indonésie, dans une forme de « *splendid isolation* » à la néerlandaise.

Pendant le XIX^e siècle, le paradigme colonial change, à cause de la révolution industrielle et l'intervention de l'État. Les factoreries néerlandaises, globalement modestes au XVII^e siècle font office de points de départ d'une vaste conquête territoriale. La guerre d'Aceh (1873-1903) est un exemple à grande échelle de la politique coloniale contemporaine, tout comme le système de cultures obligatoires (*Cultuurstelsel*), employant à partir de 1830, au nom de la Compagnie néerlandaise de commerce (NHM), les terres et les paysans locaux dans un système de servage pour cultiver des productions destinées à l'exportation.

La Seconde Guerre mondiale constitue une ligne de fracture dans l'histoire coloniale néerlandaise. En mai 1940, l'invasion allemande met brutalement un terme à plus d'un siècle de neutralité politique. En 1942, le Japon s'empare de l'Indonésie, mettant un terme à plusieurs siècles de supériorité militaire européenne. Dès que la guerre se termine avec la capitulation japonaise, une guerre coloniale commence. Cette guerre (1945-1949), appelée de manière euphémique « action de police », aboutit à l'indépendance de l'Indonésie.

Pour l'Indonésie, la décolonisation néerlandaise est achevée rapidement. Trois siècles de présence néerlandaise prennent fin au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'événement est escamoté par le traumatisme de la guerre en métropole. Le nombre de colons rentrant dans une métropole, que la plupart d'entre eux n'ont jamais connu, est relativement faible. Par conséquent, la mémoire coloniale s'estompe rapidement, au fur et à mesure que cette population s'intègre, voire disparaît. Les universitaires actuels abordent l'histoire coloniale avec une nouvelle perspective, détachée de l'expérience personnelle de l'ancienne société coloniale.

The colonial past of the Netherlands is particularly rich and complex. However, the nowadays Dutch society seems so have almost forgotten its colonial past.

The first colonial empire originates from the era of the Dutch Revolt (1568–1648). It has both a commercial and strategic aim, i.e. diminishing the Iberian power by striking it at every point of the globe, in Asia, Africa and America. Hence, the foundation of the Dutch Republic and its colonial empire are indistinctive.

If the first possessions abroad belonged to privately owned trade companies (VOC in Asia and southern Africa, and WIC in western Africa and America), the State inherits the colonial empire after the Napoleonic Wars. The newly founded Kingdom of the Netherlands, a 1815 recreation of Charles V Netherlands (comprising roughly nowadays Benelux), fails rapidly. The secession of Belgium in 1830 causes the Netherlands to adopt a policy of neutrality in Europe. The country refocuses on its colonial empire, and notably on Indonesia, in a form of 'splendid isolation'.

During the 19th century, the colonial paradigm changes, as a result of the Industrial Revolution and the intervention of the State. The mainly modest Dutch factories in Asia dating from the 17th century are the starting points of a vast territorial conquest. The Aceh War (1873–1903) is a large-scale example of the contemporary colonial policy, as is the Cultivation System (*Cultuurstelsel*), using from 180 onwards local land and farmers in a form of serfage for cultivating cash crops on behalf of the Dutch trading company (NHM).

The Second World War is a watershed in the Dutch colonial history. In May 1940, the German invasion brutally ends more than a century of political neutrality. In 1942, Japan seizes Indonesia, ending several centuries of European military superiority. As soon as the war ends with the Japanese capitulation, a colonial war breaks out. This war (1945–1949), elusively called 'police actions', leads to the independence of Indonesia.

The Dutch decolonization is achieved, as for Indonesia, in a short period. Three centuries of Dutch presence come to an end in the aftermath of the Second World War. The event is overshadowed by the trauma of the war in the metropole. The number of colons returning to a 'home' most of them never experienced is relatively small. As a consequence, the colonial memory rapidly fades away with the integration, and the gradual disappearance, of this

population. Present day scholars revisit colonial history with a new perspective, cut loose from the personal experiences of the former colonial society.

INDEX

Keywords : Dutch Revolt (1568–1648), colonisation, VOC, WIC, Dutch colonial empire, decolonisation, Indonesia, Indonesian War of Independence (1645–1949)

Mots-clés : première colonisation, révolte des Pays-Bas (1568-1648), VOC, WIC, histoire coloniale, empire colonial néerlandais, décolonisation, Indonésie, guerre d'indépendance d'Indonésie (1945-1949)

AUTEUR

ANDREAS NIJENHUIS-BESCHER

CRULH, Université de Lorraine